



## Communiqué

### Espace de consommation sécurisé

## L'ECS a trouvé sa place dans le dispositif à bas seuil

**Dix-huit mois après l'ouverture de l'Espace de consommation sécurisé (ECS), Unisanté a rendu à la Municipalité un rapport d'évaluation intermédiaire sur ce projet pilote. Il confirme la pertinence d'un tel espace à Lausanne. Ce dernier a accueilli près de 600 consommateur·trice·s différent·e·s à ce jour et a permis plus de 16'500 actes de consommation, sans péjorer la qualité de vie du quartier. La Municipalité, en collaboration avec la Fondation ABS, continue d'adapter cette structure pour améliorer la prise en charge des usager·ère·s.**

«Offrir des conditions de consommation qui satisfont des critères d'hygiène et de sécurité, encadrées par des professionnels pouvant offrir une aide, transmettre des messages de réduction des risques et intervenir en cas de besoin, ces objectifs sont remplis par l'ECS de Lausanne», concluent les trois auteurs d'Unisanté dans leur rapport intermédiaire sur l'Espace de consommation sécurisé (ECS). Ce dernier, géré par la Fondation ABS, est ouvert depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018, dans le quartier du Vallon.

Ce rapport d'évaluation, réalisé en toute indépendance, répond à la demande du Conseil communal de faire un bilan à mi-parcours de ce projet pilote d'une durée de 3 ans. Les auteures se sont basées à la fois sur des données statistiques et des entretiens auprès des différents acteurs : usager·ère·s, personnel de l'ECS, institutions et riverain·e·s.

L'augmentation de la fréquentation de l'ECS s'est faite de façon progressive pour arriver désormais à plus de 2'000 actes de consommation par mois. Lors de sa première année, cette structure a accueilli plus de 400 personnes différentes et près de 600 à ce jour. Agés de 38 ans en moyenne, les usager·ère·s sont principalement des hommes (82%) et d'origine suisse (55%), qui vivent dans la région lausannoise (60%) et bénéficient d'un logement fixe. Si 45% d'entre eux recourent à l'aide sociale, près d'un quart sont sur le marché du travail.

Les usager·ère·s, comme le personnel de la Fondation, relèvent le rôle précieux de l'ECS dans la réduction des comportements à risque, grâce aux contacts plus étroits avec les usager·ère·s, aux conditions d'hygiène qui y sont offertes et à l'échange de matériel stérile. Près de 16'500 actes s'y sont déroulés, en-dehors de l'espace public. Hormis quelques cas nécessitant une surveillance particulière, il n'y a pas eu de problèmes sanitaires majeurs (aucune overdose).

Au chapitre de la sécurité, la présence d'agents d'accueil et de sécurité (AAS) permet de désamorcer rapidement les tensions. Aucun cas de violence grave ne s'est produit. Par ailleurs, il n'y a pas eu de déplacement du deal dans la périphérie de l'ECS. Les habitant·e·s du quartier du Vallon interrogé·e·s n'ont d'ailleurs pas constaté de péjoration de leur cadre de vie.

Le rapport d'évaluation relève, parmi les points d'attention, les enjeux liés à la localisation, aux horaires et du micro-deal. Ils ont une influence indéniable sur la fréquentation de l'ECS. La Municipalité prend note des conclusions émises par Unisanté. Elle portera une attention particulière aux points mentionnés qui donneront lieu à des propositions au cours de la deuxième phase de cette expérience pilote.

Enfin, pour évaluer l'impact des consommations de drogues dans l'espace public, le rapport relève également la nécessité de mettre en place un outil de monitoring.

*« Grâce à l'engagement du personnel de l'ECS et aux adaptations déjà apportées au projet pilote, comme l'extension des horaires, l'Espace de consommation sécurisé a pleinement trouvé sa place dans le dispositif d'aide en matière d'addictions »* relève Oscar Tosato, conseiller municipal en charge des sports et de la cohésion sociale.

Le contexte actuel lié au covid-19 a naturellement un impact sur la fréquentation de l'ECS. Il ne modifie cependant pas le calendrier prévu pour la remise du rapport d'évaluation final.

La Municipalité de Lausanne

Le rapport d'évaluation peut être consulté sur [www.lausanne.ch/ecs](http://www.lausanne.ch/ecs)

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Oscar Tosato, directeur des Sports et de la cohésion sociale, tél. +41 79 442 57 77**
- **Aline Bernhardt Keller, responsable du dispositif Addictions, tél. +41 79 441 38 13**
- **Sanda Samitca, responsable de recherche, Unisanté, tél. +41 21 314 20 36**
- **Gilles Lugin, président du conseil de Fondation d'ABS, tél. +41 78 600 89 28**

Lausanne, le 8 mai 2020